

Compte Rendu

Comité de pilotage

Développement d'une stratégie forestière territoriale sur le territoire des Préalpes d'Azur

Validation du programme d'actions

25 Avril 2022 – Séance mixte
(Réunion à Caille et visioconférence)

Récapitulatif – Plan d'action 2023-2027

Action	Enjeux structurants			
	Préserver les Forêts Préalpines, leurs services et leurs biodiversités, des menaces environnementales et anthropiques	Préserver et développer le rôle de puits de carbone déterminant du territoire forestier	Valoriser les espaces forestiers et la ressource bois comme des richesses distinctives, assurant la vitalité du territoire	Diffuser et animer les enjeux forestiers dans la société
Action 1: Identifier et suivre les différents potentiels des espaces forestiers	(diagnostic, porter à connaissance, suivi partenariaux)	(diagnostic, porter à connaissance, suivi partenariaux)	(diagnostic, porter à connaissance, suivi partenariaux)	=
Action 2: Accompagner les propriétaires forestiers dans la connaissance et valorisation de leurs forêts	(formations, documentations)	(formations, documentations)	(formations, Accompagnements locaux)	(formations, documentations)
Action 3: Accompagner l'intégration de pratiques sylvicoles en faveur de la résilience et de l'adaptation des écosystèmes	(diagnostic, interventions forestières)	(diagnostic, interventions forestières)	=	=
Action 4: Adapter et accompagner la consommation locale en bois	=	(hiérarchisation des usages et mobilisation du bois)	(Accompagnements commercialisation, communications)	(Accompagnements, rencontres)
Action 5: Accompagner et structurer les porteurs de projets et entreprises de la filière forêt-bois	=	(hiérarchisation des usages et mobilisation du bois)	(Accompagnements, communications)	(Accompagnements, rencontres)
Action 6: Favoriser un accueil en forêt intégratif de la diversité des enjeux	(dialogues usagers, signalétiques thématiques)	=	(dialogues usagers, signalétiques thématiques)	(dialogues usagers, signalétiques thématiques)
Action 7: Informer et sensibiliser les usagers aux enjeux des écosystèmes forestiers et de la filière forêt-bois	(rencontres, documentations, programmes éducatifs)	=	=	(rencontres, documentations, programmes éducatifs)
Action 8: Animer le programme d'action et la gouvernance de la CFT	(animations, accompagnements)	(animations, accompagnements)	(animations, accompagnements)	(animations, accompagnements)



Sommaire

Point d'avancé du projet : Elaboration d'une stratégie forestière territoriale pour les Préalpes d'Azur	3
<i>Définition des enjeux stratégiques</i>	3
<i>Construction d'une première proposition de plan d'actions</i>	3
Présentation des actions	4
<i>Action 1 : Identifier et suivre les différents potentiels des espaces forestiers</i>	4
<i>Action 2 : Accompagner les propriétaires forestiers dans la connaissance et valorisation de leurs forêts</i>	4
<i>Action 3 : Accompagner l'intégration de pratiques sylvicoles en faveur de la résilience et de l'adaptation des écosystèmes</i>	5
<i>Action 4 : Adapter et accompagner la consommation locale en bois</i>	6
<i>Action 5 : Accompagner et structurer les porteurs de projets et entreprises de la filière forêt-bois</i>	6
<i>Action 6 : Favoriser un accueil en forêt intégratif de la diversité des enjeux</i>	7
<i>Action 7 : Informer et sensibiliser les usagers aux enjeux des écosystèmes forestiers et de la filière forêt-bois</i>	8
<i>Action 8 : Animer le programme d'action et la gouvernance de la CFT</i>	9
Résumé des discussions	10
Suites à donner	13
Annexe	14
<i>Liste des participants</i>	14

Point d'avancé du projet : Elaboration d'une stratégie forestière territoriale pour les Préalpes d'Azur

Définition des enjeux stratégiques

Phase de diagnostic

Au cours du printemps et de l'été 2021, un travail de regroupement et de synthèse des diagnostics existants a été mené. Des discussions avec les acteurs du territoire (gestionnaires, associatifs, institutionnels, professionnels, ...) menées en parallèles ont permis d'affiner et d'actualiser ces différents éléments.

Discussion en comité de pilotage

Une présentation synthétique des enjeux à l'échelle régionale et des dynamiques locales a ensuite été discutée au cours du comité de pilotage d'octobre 2021. Celui-ci a permis de définir les enjeux forestiers à l'échelle du territoire des Préalpes d'Azur enrichis par de nombreuses contributions des acteurs engagés.

Les enjeux ainsi définis sont les suivants :

- *Préserver les forêts Préalpines, leurs services et leurs biodiversités, des menaces environnementales et anthropiques*
- *Préserver et développer le rôle de puit de carbone déterminant du territoire forestier*
- *Valoriser les espaces forestiers et la ressource bois comme des richesses distinctives, assurant la vitalité du territoire*
- *Diffuser et animer les enjeux forestiers dans la société*

Construction d'une première proposition de plan d'actions

Phase de concertation territoriale

Le premier trimestre 2022 fut l'objet d'une concertation territoriale visant à recueillir les actions en cours et à l'étude permettant de traiter les enjeux définis. Une série de 4 ateliers itinérants a ainsi permis de recueillir la parole de plus d'une cinquantaine d'acteurs.

Traduction en comité technique

Les différents éléments recueillis lors de la concertation ont été étudiés au regards des enjeux définis et des moyens à la disposition des principaux partenaires techniques pour construire un plan d'action intégratif et cohérent avec le territoire.

Proposition en comité de pilotage

Une présentation de ce plan d'action est proposée au cours du comité de pilotage d'avril 2022. La validation de ce programme d'action représente un premier document stratégique permettant de poursuivre le travail sur la construction du plan de financement associé.

Présentation des actions

Action 1 : Identifier et suivre les différents potentiels des espaces forestiers

Opération 1.1 : Réaliser un état des lieux des espaces forestiers

MO potentiels : ONF / PNRPA / CRPF

Partenaires : ONF, CRPF, COFORs, Région

Afin de valoriser l'opportunité singulière du passage LIDAR sur le territoire, des relevés terrains et analyses sont proposées permettant de modéliser les enjeux dendrométriques (volume de bois), de biodiversité (maturité forestière), et de risque incendie (biomasse combustible). Les mesures et analyses en lien avec les forêts publiques sont prises en charges par l'ONF qui en porte la gestion. Une contribution partenariale est recherchée pour prendre en charge ces éléments sur les forêts privées qui représente les 2/3 des espaces forestiers du territoire.

Ces données seront complétées par une analyse de l'accessibilité avec une vérification terrain dans le but d'identifier des sites « à enjeux » favorables à la mise en œuvre de chantier pilote de valorisation.

Opération 1.2 : Mettre en place un suivi partagé des dynamiques forestières

2.a Mise en place d'un observatoire forestier pérenne

MO : ONF

Partenaires : PNRPA, COFORs

Face aux impacts multiples du changement climatique et l'incertitude de leur ampleur, l'ONF, en tant que gestionnaire des forêts publiques, propose de mettre en place un réseau de placettes permanentes relevé à intervalle régulier au sein des forêts publiques, permettant notamment de suivre les dynamiques de croissance biologique et de régénération.

2.b Mise en place d'un comité de suivi des dynamiques forestières

MO : PNRPA

Partenaires : ONF, CRPF, COFORs, DDTM

Afin d'assurer la coordination des différents gestionnaires et de la multifonctionnalité des espaces, il sera proposé l'organisation annuelle d'un comité de suivi des dynamiques forestières du territoire. Il permettra de faire le bilan de l'année écoulée ainsi que le prévisionnel de l'année future concernant les sujets de coupes forestières, plantations, évolutions sanitaires, mixité des usages... Une centralisation et un archivage cartographique de ces données pourra être proposé.

Opération 1.3 : Répondre aux avis d'aménagement en espaces forestiers

MO : PNRPA

Partenaires : DDTM, ONF, CRPF, COFORs

Dans la complémentarité des avis et porter à connaissance émis par le Parc, un volet forestier sera proposé s'appuyant sur les données obtenues au cours de l'opération 1.1.

Action 2 : Accompagner les propriétaires forestiers dans la connaissance et valorisation de leurs forêts

Opération 2.1 : Faciliter l'accès à la connaissance des enjeux forestiers

MO : PNRPA

Partenaires : ONF, CRPF, COFORs

Afin de sensibiliser les propriétaires forestiers à la valeur de leur patrimoine, la production de supports d'informations sera proposée sur la base des données d'état des lieux (opération 1.1) à l'échelle communale présentant les différents potentiels forestiers, enjeux et valorisations envisageables. Ces documents seront présentés aux propriétaires dans le cadre de formation/sensibilisation. Une mise à disposition en format informatique pourra être proposée sur le site internet du PNRPA.

Opération 2.2 : Former les propriétaires forestiers aux enjeux contemporains

MO : COFORs / CRPF

Partenaires : PNRPA, ONF, CRPF

Dans le cadre de leur mission d'accompagnement des propriétaires forestiers, les COFORs et le CRPF proposent respectivement des formations aux propriétaires forestiers communaux et privés. Une première action portera sur le relais de ces dispositifs de formation aux propriétaires afin d'augmenter la visibilité de ceux-ci. Un accompagnement pour favoriser l'accueil de ces formations sur le territoire de charte pourra être proposé en lien avec les enjeux forestiers présents. Il sera notamment proposé de présenter les différentes expérimentations réalisées sur le territoire.

Opération 2.3 : Proposer un accompagnement foncier sur site « pilote »

MO : CRPF / PNRPA

Partenaires : PNRPA, COFORs

Suite à l'identification de sites « à enjeux » (action 1) présentant un potentiel de valorisation avéré (action 4), une mobilisation des propriétaires du site pourra être proposée. Cette opération propose l'identification des propriétaires du site, leur sensibilisation aux enjeux et débouchés identifiés et la construction d'un programme de travaux permettant de valoriser et pérenniser ce patrimoine.

Action 3 : Accompagner l'intégration de pratiques sylvicoles en faveur de la résilience et de l'adaptation des écosystèmes

Opération 3.1 : Identifier et valoriser les expérimentations forestières

MO : PNRPA

Partenaires : ONF, CRPF, COFORs

Le temps de retour sur les expériences étant proches des temps forestiers, il est important de capitaliser sur les expériences déjà initiées permettant d'avoir de premiers retours potentiellement interprétables. Il sera alors proposé de localiser et de décrire les différentes expérimentations d'adaptation d'essences et d'irrégularisation de peuplement présentes sur le territoire. Les propriétaires et gestionnaires seront contactés dans le cadre d'une valorisation de ces expérimentations. Il pourra leur être proposé de présenter leurs sites lors de temps de formation/sensibilisation. Des prises de photographie seront proposées pour illustrer ces expérimentations qui pourront alors servir lors d'interventions de sensibilisation (action 7).

Opération 3.2 : Définir et mettre en œuvre des interventions forestières innovantes

MO : PNRPA

Partenaires : CRPF, ONF, COFORs, région-SUD

Au sein de l'identification de site « à enjeux » (action 1), il sera intégré une composante de vulnérabilité au changement climatique. Il pourra alors être étudié l'utilisation de protocole archi ou de l'outil BioClimSol afin d'établir un diagnostic précis de l'état de dépérissement et de sensibilité climatique. Il pourra ainsi être proposé aux propriétaires des interventions forestières d'amélioration du peuplement et de sa résilience au travers de travaux d'irrégularisation et de diversification. Cette opération pourra être liée aux actions 4 et 3 proposant l'identification des débouchés potentiels et la mise en œuvre d'une animation foncière.

Des montages financiers seront recherchés en parallèle des valorisations identifiées afin de rentabiliser le programme de travaux.

Opération 3.3 : Diversifier les essences

MO : ONF

Partenaires : PNRPA, COFORs, DDTM

Dans le cadre de l'adaptation des peuplements au changement climatique, l'ONF propose des plantations d'enrichissement et/ou de renouvellement au sein des forêts publiques.

Des réflexions partagées pourra être proposé pour garantir un usage optimal des essences d'avenir liées à leur potentiel d'adaptation aux climats futurs et à leur intégration au sein des écosystèmes et biodiversités présents. Cette réflexion, pourra se poursuivre par l'élaboration d'un schéma de communication commun permettant la diffusion d'un message coordonné autour des plantations et de l'usages des essences d'avenir.

Action 4 : Adapter et accompagner la consommation locale en bois

Opération 4.1 : Identifier les débouchés locaux dans la mise en œuvre de chantier pilote

MO : PNRPA

Partenaires : ONF, CRPF, COFORs, FIBOIS

En lien avec les données dendrométrique et la pré-identification de site « à enjeux », il sera proposé d'étudier les débouchés et possibilités de valorisations locales de ces bois. Les sites présentant ainsi à la fois un volume exploitable et des débouchés locaux identifiés pourront être sélectionnés pour la mise en place d'une animation foncière (action 2).

Opération 4.2 : Accompagner la consommation locale en bois bûche

MO : PNRPA

Partenaires : ONF, CRPF, COFORs

La valorisation en bois bûche représente un débouché local important pour les nombreux bois de qualité faible à moyenne. Les peuplements valorisables via ce débouché sont présents de manière relativement homogène sur l'ensemble du territoire, ce qui offre une certaine souplesse de déploiement. Un recensement des différents circuits et modes de commercialisation du bois bûche pourra être proposé auprès des propriétaires (communes et privés).

Un accompagnement sera proposé aux communes volontaires pour la réalisation de vente en circuit court de bois de chauffe.

Opération 4.3 : Promouvoir la consommation locale de produit de sciage en circuit court

MO potentiels : ONF/PNRPA

Partenaires : FIBOIS, COFORs,

Le sciage mobile permet de valoriser localement des bois de qualité bois d'œuvre présent en quantité variable sein des coupes bois industrie/bois énergie. Afin de susciter une demande et favoriser des habitudes d'achats locaux, il sera proposé d'accompagner des démarches de sciage mobile et vente en circuit court.

Opération 4.4 : Accompagner l'approvisionnement et le développement des chaudières bois

MO potentiels : COFORs / département

Partenaires : PNRPA, CRPF, ONF, FIBOIS

Les chaufferies bois et réseaux de chaleur représentent des procédés efficaces de production et distribution de chaleur. L'approvisionnement en bois énergie, actuellement plaquettes et bûches est réalisable à partir des bois présents sur le territoire. Un accompagnement des collectivités et collectifs dans le développement de chaudière bois sera proposé.

De plus, un bilan de chauffe annuel et un accompagnement dans la structuration de l'approvisionnement seront proposés.

Action 5 : Accompagner et structurer les porteurs de projets et entreprises de la filière forêt-bois

Opération 5.1 : Accompagner les porteurs de projets

MO : PNRPA / GAL Leader / FIBOIS

Partenaires : Porteurs de projet, COFORs, FIBOIS, ONF, CRPF

Des idées de projets tels que le développement de scieries mobiles, la vente directe, la création d'une pépinière, l'amélioration du débardage, etc., sont énoncés de manière récurrente sur le territoire. Un accompagnement de ces porteurs de projet pourra être proposé pour assurer la cohérence territoriale et la faisabilité du projet. Afin de les encourager et de recueillir des retours d'expérience, des rencontres entre des professionnels seront proposées.

Opération 5.2 : Faciliter l'accès au marché public

MO potentiels : PNRPA/FIBOIS / COFORs

Partenaires : COFORs, Bois des Alpes, scieurs locaux, charpentiers, constructeurs bois, FIBOIS

Peu d'artisans locaux répondant aux appels d'offres publiques, l'élaboration d'un recueil des contraintes rencontrées lors des réponses à ces marchés sera proposée comme une première étape pour favoriser une dynamique sur le territoire.

L'objectif est d'inclure davantage le bois local dans l'économie du territoire afin de mettre en avant le savoir-faire des entreprises et favoriser les circuits courts. L'utilisation du bois local dans les ouvrages publics participe à sa valorisation auprès des particuliers favorisant un accroissement de la demande.

Un cahier de recommandations sera rédigé pour que les artisans locaux soient davantage pris en compte dans la commande publique. Également dans cet objectif, la sensibilisation des professionnels aux labels, tel que Bois des Alpes, leur facilitera l'accès au marché public.

Opération 5.3 : Augmenter la visibilité des réalisations bois sur le territoire

MO potentiels : PNRPA / FIBOIS

Partenaires : ONF, CRPF, COFORs

L'identification des structures et des aménagements réalisés en bois local sera proposée. Leur mise en valeur pourra être étudiée avec le propriétaire afin de proposer une vitrine du savoir-faire et des capacités constructives en bois local.

Dans le cadre de futures réalisations publiques, il pourra être proposé aux élus d'apposer une plaque de présentation type « structure/aménagement en bois local » décrivant brièvement les choix d'utilisation du matériau bois.

Cette première identification et mise en relief pourra servir de base dans le cadre de réflexion d'élaboration de circuit touristique de l'artisanat (action 7). Une première phase pourra se concentrer autour du site « Chemins des Parcs » afin de valoriser ce patrimoine sous forme de point d'intérêt au sein des itinéraires existants

Action 6 : Favoriser un accueil en forêt intégratif de la diversité des enjeux

Opération 6.1 : Sensibilisation à la mixité des usages

MO : PNRPA

Partenaires : Communes, ONF, Région, CERPAM CRPF

Afin de créer une culture forestière et de prévenir/réduire les conflits d'usage, des campagnes de sensibilisation à des points stratégiques du parc seront assurées par les ambassadeurs et les gardes régionaux forestiers (GRF) de manière renforcée lors des périodes estivales. Une formation adaptée au territoire sera alors mise en place pour les GRF et en fin de saison, un bilan des campagnes sera effectué.

Opération 6.2 : Développer des sentiers pédagogiques

MO potentiels : PNRPA / ONF

Partenaires : Communes, Communes Forestières, ONF, CRPF, CERPAM, CAPG

Le recensement des infrastructures pédagogiques déjà existantes sur le territoire sera réalisé afin d'étudier la pertinence d'un sentier pédagogique complémentaire. La localisation sera choisie en cohérence avec la thématique et la fréquentation. Le sentier aura pour vocation de sensibiliser sur les enjeux de la forêt et du bois, l'écosystème forestier, le climat, la filière...

Des liens seront proposés avec les projets d'aménagement d'accueil du public et de mixité qui pourront être proposés notamment par l'ONF.

Opération 6.3 : Réaliser un plan de paysage

MO : PNRPA

Partenaires : Communes, région, SDIS, FORCE06

Il pourra être étudié la réalisation d'un plan paysage intégratif des enjeux de multi-usage des espaces forestiers avec une entrée risque incendie.

Opération 6.4 : Déployer une signalétique incendie

MO : PNRPA

Partenaires : Communes, CERPAM, FORCE 06, SDIS, Communes Forestières

Afin de sensibiliser les usagers à l'utilisation du feu, au rôle de la gestion forestière contre les incendies, aux infrastructures DFCL, aux obligations légales de débroussaillage etc., des panneaux seront installés dans des zones sensibles et fréquentées dans les communes. Ils rappelleront également aux usagers les consignes de sécurité d'accès au massif et les numéros à appeler en cas d'urgence.

Il pourra être proposé aux communes volontaires un travail de co-construction de panneaux avec les usagers/habitants afin d'améliorer leurs acceptations et intégrations sur le territoire.

Action 7 : Informer et sensibiliser les usagers aux enjeux des écosystèmes forestiers et de la filière forêt-bois

Opération 7.1 : Développer une offre de rencontre de sensibilisation à la forêt et au bois

MO : PNRPA, FIBOIS, Conseil de développement,

Partenaires : Communes

Des rencontres types " Rendez-vous du Parc ", pourront être proposées par le PNRPA au cours desquels des ateliers/animations autour de la forêt seront proposés afin de sensibiliser aux enjeux et à la multifonctionnalité de la forêt. A cette occasion, de la documentation concernant les impacts du changement climatique sur le territoire pourra être produite comme support de sensibilisation.

Des rencontres types « Vis ma vie de bucheron » de Fibois pourront être proposées au grand public via des visites sur site, permettant la découverte du fonctionnement de chantiers forestiers et d'ateliers de transformation.

Des événements types "Ciné-débat" pourront être proposés par le conseil de développement afin de sensibiliser et impliquer les citoyens aux enjeux et réflexions forestières en cours.

Opération 7.2 : Faire découvrir les débouchés et le travail du bois du territoire

MO : PNRPA

Partenaires : Artisans locaux, FIBOIS, ONF, CRPF

La participation du PNRPA à la fête du bois, à la Martre, constitue une opportunité intéressante puisque c'est l'occasion de mettre en valeur des produits et savoir-faire forestiers. La réalisation d'un événement similaire pourra être étudiée sur le territoire.

Suite à l'identification des structures et aménagements (action 5), une mise en valeur complémentaire pourra être proposée par la création d'un itinéraire de l'artisanat en lien avec les acteurs locaux. Cela permettra notamment de faire connaître les savoir-faire du territoire et de sensibiliser le grand public. Les différents aménagements et infrastructures seront localisés sur une carte et agrémentés d'une plaque explicative.

Opération 7.3 : Proposer un programme pédagogique sur la forêt et le bois

MO : PNRPA / COFORs

Partenaires : PNRPA, communes, ONF, Rectorat de Nice, FIBOIS

Un programme éducatif au territoire sur le thème de la forêt « L'appel de la forêt » est proposé par le PNRPA. Reproduit de manière itinérante chaque année, ce programme propose à une dizaine d'école des interventions scientifiques et artistiques de découverte des enjeux forestiers.

De manière complémentaire, les COFORs pourront proposer un programme pédagogique "La forêt fait école", permettant à des enfants entre 10 et 13 ans de s'impliquer dans la gestion d'une parcelle forestière et de rencontrer des acteurs de la filière.

Opération 7.4 : Réaliser un exercice de crise sur une commune

MO : SDIS/FORCE06

Partenaires : PNRPA/COFORs

La mise en place d'un exercice de crise pourra être proposée aux communes volontaires pour sensibiliser les habitants et les élus aux bons gestes en cas d'arrivée d'incendie sur la commune.

Action 8 : Animer le programme d'action et la gouvernance de la CFT

Opération 8.1 : Animer et coordonner le 1er programme d'action de la CFT

MO : PNR

Partenaires : Ensemble des signataires de la CFT

En parallèle de la réalisation des actions portés par le PNRPA, l'animateur de charte assurera la coordination et l'accompagnement des partenaires dans la mise en œuvre du programme d'action. Il veillera également à la cohérence entre le programme d'action de la CFT et les autres démarches du territoire. Aussi dans le suivi et l'évaluation du programme d'action, il relèvera les indicateurs et effectuera un bilan du programme réalisé.

Opération 8.2 : Elaborer un second programme d'action

MO : PNR

Partenaires : Ensemble des signataires de la CFT

La dernière année sera consacrée au renouvellement et à l'élaboration d'un prochain programme d'action avec les acteurs locaux afin d'assurer une continuité à la démarche. Le nouveau programme d'action pourra être adapté aux évolutions de la filière et aux nouvelles opportunités qui émergeront sur le territoire.

Résumé des discussions

Renforcement de la filière sur le territoire, vocation et formation :

Afin de développer la filière et de dynamiser l'économie locale, un besoin apparaît de renforcer le nombre et la capacité des acteurs qui travaillent le bois sur le territoire. Ainsi, les peuplements forestiers en gestion font l'objet de programme de coupes et de travaux forestiers, qui visent à augmenter la qualité générale des bois et la résilience de la forêt. Seulement les limitations de valorisations et de débouchés locaux restreignent la plus-value apportées au territoire de ces interventions.

Pour cela différents axes de travaux ont été proposés, notamment l'émergence de vocation et le développement de la formation sur le territoire. L'absence d'école de formation sur le territoire a ainsi pu être relevé. Des liens avec le centre forestier régional situé dans le Vaucluse a pu être indiqué comme levier permettant d'inciter l'installation de professionnel sur le territoire. L'idée d'une académie du bois sur le territoire pour que les professionnels se rencontrent, échangent et se mobilisent, a été proposée en lien avec cet objectif.

A cela, s'ajoutent le développement de programmes scolaires présentant les enjeux de la forêt et des métiers du bois qui est proposé par le PNR auprès des écoles du territoire et des lycées avoisinants.

Implication des agriculteurs :

Les agriculteurs et éleveurs en tant que gestionnaires et/ou propriétaires de foncier naturel, ont été identifiés comme des partenaires importants dans l'action 2 (Accompagner les propriétaires forestiers dans la connaissance et valorisation de leurs forêts).

De plus, par leurs pratiques, ils sont impliqués dans l'atténuation du changement climatique et peuvent donc être identifiés comme des partenaires dans l'action 3 (Accompagner l'intégration de pratiques sylvicoles en faveur de la résilience et de l'adaptation des écosystèmes).

Un rapprochement dans le cadre de la mise en œuvre de ces actions sera notamment recherché notamment avec l'« association de promotion de l'agriculture et de gestion foncière, forestière et agri-environnementale du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur », plus communément nommée « Association des agriculteurs du Parc ».

Développement d'une communication partagée :

La communication auprès des habitants et usagers est un enjeu prioritaire sur le territoire afin de faire connaître et vulgariser les enjeux des espaces forestiers (biodiversité, sylviculture, changement climatique, pastoralisme, ...) et les choix des gestions en découlant, notamment en amont des coupes et travaux sylvicoles. En effet, de nombreuses réactions et interrogations fusent de manière régulière suite à la réalisation de coupe ou de plantation. Une stratégie doit être définie avec les partenaires gestionnaires forestiers et mise en place pour une meilleure communication du contexte et des objectifs des interventions. Différents moyens et supports de communication ont pu être évoqué, réunions publiques, panneaux explicatifs, rencontres grands publiques, communication par voie de presse, ... et restent à étudier.

Le développement des circuits courts représente en parallèle des opportunités de sensibilisation à la gestion forestière et aux enjeux du territoire. La définition d'une stratégie commune de communication entre les principaux acteurs et gestionnaires est un élément clé pour gagner en visibilité et en clarté dans les messages transmis.

Adaptation des modes d'exploitations forestières :

La recherche de méthode d'exploitation toujours plus résiliente et intégrative reste un axe de travail important notamment inscrit dans l'action 3 (Accompagner l'intégration de pratiques sylvicoles en faveur de la résilience et de l'adaptation des écosystèmes). Le potentiel d'impacts des équipements lourds sur les sols et le milieu a pu être relevé, notamment cette année en lien avec un dégel précoce et singulier.

Des difficultés dans l'adaptation des périodes de coupes ont ainsi été évoquées liées aux contraintes et imprévisibilités multiples des interventions : conditions météorologiques (neige, dégel, orage méditerranéen,...), évitement des périodes de repos/reproduction des espèces protégées, disponibilité des équipes et des machines en lien avec les autres chantiers (calendrier de commande, éloignement entre chantier, restriction d'accès en période d'incendie, ...), ...

Les possibilités d'interventions plus légères ont pu être évoquées mais de nombreux freins technico-économiques bloquent encore la réalisation de tels chantiers : volumes à mobiliser, qualité et valeur des bois, débouchés et valorisations possibles, accès et dessertes existants, ... Les actions proposées au sein de la CFT visent notamment à accompagner un site pilote en étudiant un par un les points de blocage. Des études de faisabilité / opportunités pourront être étudiées de manière plus large à l'échelle du territoire notamment sur les questions du débardage par câble, de l'installation de bucherons ou d'une scierie mobile.

Dans le cadre d'une démarche ERCA (Eviter Réduire Compenser Accompagner), des mesures d'évitement et de réduction sont d'autant plus recherchées.

Résilience et diversification des peuplements :

Le changement climatique accélère le dépérissement de nombreuses espèces (sapin blanc, pin sylvestre, chêne blanc, ...). Les coupes d'éclaircies apparaissent comme des leviers importants. Il a été proposé de faire un suivi des dépérissements sur le territoire à partir de données de photos satellites.

Il a de nouveau été rappelé l'importance de miser sur une diversification des modes de gestion et des peuplements en particulier au sein des essences dominantes afin d'augmenter leurs résiliences. La vitesse du réchauffement climatique restant largement supérieure à la capacité de migration naturelle des arbres, une migration assistée est proposée par les gestionnaires. Des nouvelles essences sont ainsi incluses au sein des plantations d'enrichissements et de diversification provenant d'une même région écologique (méditerranéenne ou alpine).

Bien qu'un cadre réglementaire régional limitant le choix des essences (arrêté dit « MFR : matériel forestier reproducteur ») existe, un cadre de réflexion à l'échelle locale est proposé, d'une part pour intégrer les enjeux territoriaux dans le choix des espèces, et d'autre part pour porter un message cohérent et commun au grand public. Il a été rappelé la nécessité d'une prise en compte de la biodiversité et de l'écosystème dans son ensemble lors du choix des essences car l'introduction d'espèces végétales exogènes impacte l'ensemble de l'écosystème et notamment la faune sauvage.

Le nouveau schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) en construction par le CRPF intègre ces nouveaux enjeux de résilience face au changement climatique. Les propositions d'interventions, (diversification, irrégularisation, conservation de bouquets d'arbres, ...) peuvent représenter des surcoûts ou des complications pour les propriétaires qu'ils conviendra d'accompagner en cas de difficultés.

L'importance d'un sous-étage varié est également soulignée dans l'adaptation au changement climatique car les espèces de sous-bois sont tout autant menacées que les arbres dominants. L'importance de conserver et assurer la présence d'espèces fruitières et mellifères en sous-étage est ainsi mise en avant pour l'équilibre de l'écosystème dans son ensemble.

Les réflexions d'installation d'une pépinière sur les Préalpes d'Azur représentent en ce sens, un élément de résilience important du territoire qui serait alors en capacité de produire lui-même des plants acclimatés réduisant les distances de transports et les risques de mortalités de transplantation. Une étude plus complète de faisabilité reste cependant encore à construire afin de garantir le réalisme du projet et prendre en compte notamment la portée, le mode de structure et les sites d'implantation favorables.

Gestion du risque incendie :

Des exercices de crises sont organisés à l'échelle du département. Ces exercices sont l'occasion pour les acteurs de se connaître pour une meilleure efficacité lors d'une crise. Un lien avec la sous-préfète a été proposé pour diffuser des exercices incendies sur le territoire (action 7 opération 4). Un travail de coopération en partenariat pourra être étudié pour le développement de cette action.

Nécessité de coopération et d'animation :

La diversité des enjeux énoncés reflète la diversité des politiques publiques impliquées, et illustre l'importance du dialogue et de la coopération entre les différents établissements publics. Les partenariats et la gouvernance établie lors l'élaboration de cette charte seront donc réitérés et enrichis. Il sera ainsi recherché la définition d'une vision territoriale homogène et un renforcement du partage d'informations sur les actions menées et les connaissances du territoire.

De plus, face aux nombreux points de blocages identifiés et aux enjeux de communication, les moyens mis dans l'animation locale restent déterminants. Le nombre de techniciens forestiers sur le territoire restant très limité, une coopération, priorisation des actions et concentration des moyens sont ainsi essentielles à l'atteinte des objectifs visés.

La sensibilisation et mobilisation des propriétaires autour des enjeux de résilience et de valorisation forestières reste ainsi un point essentiel du programme nécessitant une animation foncière importante. Aussi, un accompagnement des acteurs dans la connaissances des dispositifs de financement à leur disposition a été mentionné parmi les besoins d'animation sur le territoire.

Suites à donner

Nous vous remercions pour l'engagement de chacun dans le suivi et la co-construction de cette future Charte Forestière du Territoire des Préalpes d'Azur (2023-2027) et de son programme d'action.

Le plan présenté ci-dessus ayant été accepté favorablement lors de sa présentation au comité de pilotage, le travail de construction de la charte forestière peut alors s'engager vers une troisième étape : la précision des fiches actions et le bouclage du plan de financement. Ce travail sera réalisé sous la forme de groupes de travail associant les principaux partenaires techniques par opération.

Nous restons bien sûr attentif à tous retours, demandes de précisions ou compléments,

Différentes actions seront menées en parallèle d'ici la fin de l'année :

- Valorisation des circuits courts sur le territoire
- Elaboration d'un rendez-vous du Parc sur la thématique forestière
- Lien avec les partenaires dans le programme de rencontre : réunions publiques/ciné-débat, « vis ma vie de bucheron », « nuit des forêts », ...

Ces différentes actions seront menées en parallèle avec l'arrivée d'une stagiaire en appui à l'élaboration de la stratégie jusqu'à la fin de l'été.

Au regard de la progression actuelle et de la vitesse d'avancement, une date de signature de charte peut être envisagée à l'horizon de l'hiver 2022-2023. Cette signature proposée aux partenaires et acteurs du territoire marque un engagement moral dans le suivi de cette stratégie et inaugure son lancement officiel.

Enfin, nous vous invitons à diffuser ces actions aux acteurs étant en lien avec ces thématiques et le territoire afin de fédérer un maximum d'acteurs autour cette stratégie et projet de territoire.

En cas d'interrogation sur les présentations et besoins de compléments, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : rchambard@pnr-prealpesdazur.fr.

Enfin dans un souci de transparence des démarches envers l'ensemble des acteurs intéressés, ce compte rendu sera mis à disposition sur le site internet du Parc.

Annexe

Liste des participants

Participants en présentiel :

Caroline Cape (Conseillère municipale Andon - Délégué PNR)
Christine Peyroutou (Adjointe commune Caille - Elu référente forêt au PNR)
Cyndel Franz (Stagiaire appuie à la stratégie forestière PNRPA)
Florence Dalmasso (Elue commune Séranon Déléguée PNR)
Frédéric Vilain (Ingénieur FDC06)
Geneviève Campodonico (Conseil de développement PNRPA - Conseil de développement CAPG)
Jacques Varrone (Administrateur CRPF)
Jean Luc Armandi (Elu environnement commune Caussols)
José Garcia (Technicien forestier DDTM06)
Léa Loiseau (Mission service civique Commune Caussols)
Léo Raymond (Conseil de développement PNRPA)
Loïc Varrone (Entrepreneur de travaux forestiers et scierie promoforest)
Marie Gautier (Ingénieur CNPF 06-83)
Phillpe Lavallez (Forestier)
Renaud Dumas (Directeur adjoint PNRPA)
Romain Chambard (Chargé de projet stratégie forestière PNRPA)
Samuel Dany (Charpentier de l'Esteron)
Stephan Bergeon (Adjoint commune Caille)
Stéphane Liautaud (Chef de service adjoint SEAFEN DDTM06)

Participants en visioconférence :

Anne Sattonnet (Conseillère départementale du canton de Vence)
Anthony Salomone (Maire Aiglun)
Aude Blomraquin (Chargé de mission forêt et territoire COFOR06)
Aude La Valle (Chargé de mission biodiversité natura 2000 MNCA)
Caroline Schembri (Conseillère municipale Andon - Délégué PNR)
Cedric Torelli (Département des Alpes Maritimes - Technicien "forêt-espaces naturels et biodiversité")
Christine Briet (Responsable de la gestion du paysage du territoire communale – Carros)
Claire Fourneaux (Chargé de mission développement du territoire, développement durable - Saint Jeannet)
Elisabeth Gallien (Directrice PNRPA)
Emmanuel Joyeux (Technicien forestier ONF UT Préalpes Estéron Var)
Florian Buralli (Chargé d'étude Conservatoire d'Espace Naturel)
Georges Botella (Conseiller régional - Délégué PNR)
Gérald Lombardo (Conseiller départemental - Délégué PNR)
Kevin Peacock (Chargé de développement thématique, Espaces naturels et biodiversité CASA)
Ludovic Sanchez (Maire de la Commune Le Mas)
Mael Grauer (Technicien forestier CNPF Alpes Maritimes – Var)
Maya Vitorge (Région - Services Montagne et Massif Alpin & Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux - Cheffe de projet développement des territoires de montagne, parcs naturels et leader)
Michel Vennetier (Chercheur en écologie forestière - Membre du conseil scientifique PNRPA)
Sindy Bouyssonneau (Service Force 06, Responsable de la section études)